

## Loiret → Actualités

**FOOTBALL** ■ Le président, Jacky Fortépaule, visé par six plaintes pour harcèlement à caractères moral et sexuel

# La ligue du Centre dans la tourmente

Alors que l'instance régionale se réunit en assemblée générale, ce soir en Indre-et-Loire, une procédure prud'homale est en cours. Décryptage.

**Clément Greck**

clement.greck@centrefrance.com

Ambiance pesante au siège de la ligue Centre-Val de Loire de football, à Orléans. Son président, Jacky Fortépaule, est visé, depuis l'été, par six plaintes de salariés pour harcèlement moral et sexuel. Une procédure est en cours aux prud'hommes (rien au niveau pénal), alors même que l'instance se réunit en assemblée générale, ce soir, à Parçay-Meslay (Indre-et-Loire).

« Les six sont tous issus de la cellule administrative. Alors qu'on compte 50 salariés sur deux sites, gérés de la même façon », lâche Jacky Fortépaule. « Un coup fourré, où tout le monde a plongé. »

## « Des larmes »

Les reproches ? « J'aurais effleuré une dame. » Voilà pour le volet sexuel. Quelques blagues graveleuses auraient également été dites et écrites, ce que réfute le président. Cela dit, quelques exemples apparaissent dans le dossier que nous nous sommes procurés : « Bon les filles,



**PRÉSIDENT.** Jacky Fortépaule réfute toute accusation.

PHOTO D'ARCHIVES LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

vous avez préparé la bouffe ! » ; « Vous pouvez aller voir ma secrétaire, pour des rendez-vous, avant que l'un de vous la foute en cloque... »

Concernant un éventuel harcèlement moral, l' élu « n'arrive pas à comprendre ». « Sûrement un peu de pression, car ici, cela ne travaille pas de façon optimale. » Toujours dans le dossier, certains témoignages évoquent « des personnes en larmes », « désorientées »...

Le président assure qu'avant l'été, il n'avait jamais été alerté sur un quelconque problème. « Ni du délégué du personnel, ni des salariés, ni d'un membre du comité de direction. Il n'y a pas eu d'arrêts maladie. » Depuis, au moins deux arrêts ont été posés. Il se dit également que le point de départ viendrait du refus de promotion et de hausse

salariale du directeur administratif. « Effectivement, je refuse toute augmentation à deux cadres depuis que je suis là. Pour des raisons financières, structurelles, et une question de compétences. »

## Prêt à partir

Ce soir, face aux clubs et aux présidents de district, « qui me soutiennent », le président bénévole « est prêt » à s'expliquer. « Je le souhaite. Je n'ai rien à me reprocher ! » Et Jacky Fortépaule l'assure, « si les clubs le demandent, je partirai ».

Aujourd'hui, la Ligue affiche un déficit de 540.000 euros. Dans le budget 2019 de 5,5 millions, 230.000 euros ont été provisionnés en prévision du risque d'une éventuelle condamnation. Un procès pourrait se tenir en début d'année prochaine, puisqu'aucune conciliation ne semble envisageable. « Concrètement, cet argent, on ne l'a pas. Et les salariés le savent. »

L'inspection du travail a ouvert une enquête. Elle demande la mise en place d'un audit (« ce sera prochainement le cas », selon le président) et d'actions pour remédier à la souffrance au travail. À défaut, a-t-elle indiqué, hier, à La Ligue, elle relèvera « les manquements par voie de procès-verbal ». ■

## ➔ RÉACTION

### MAÎTRE CHEVRET

Avocat des salariés

#### Le dossier.

« Mes clients n'entendaient pas effectuer de déclarations, leur situation étant déjà suffisamment difficile à vivre. Mais nous ne pouvons laisser proférer des contrevérités. Nous disposons de preuves que plusieurs membres du comité de direction étaient au courant depuis des mois ; que des mails et réflexions à caractère sexuel et pornographique étaient diffusés sur la messagerie interne par le président ; de multiples témoignages du harcèlement subi. »

#### Inspection du travail.

« Elle a confirmé une situation dangereuse pour les salariés, liée à des comportements inadaptés. Le directeur administratif de la Ligue a eu le courage de ne pas couvrir ces agissements. »

#### L'affaire.

« Les clubs ne semblent pas au courant de la réalité du dossier et des pièces communiquées par les victimes. Il n'est pas admissible de mettre la santé des salariés en balance avec un déficit de la Ligue (les demandes de dédommagement des salariés feraient accroître le déficit de l'instance régionale, ndr), dont ils ne sont pas responsables. »

## ■ La candidature d'un Balgentien jugée irrecevable

Grégory Quinet, licencié à l'US Beaugency, était candidat à l'un des trois postes à pourvoir lors de l'assemblée générale pour compléter le comité directeur, aujourd'hui, en tant que « membre indépendant ». Candidature rejetée au motif qu'il manquait un document. Ce que le Balgentien ne conteste pas, dans un courrier que nous nous sommes procurés. En revanche, il s'interroge sur le maintien de celle d'Alain Desœuvres,

reçue hors délai et jugée... irrecevable ! Réponse de Jacky Fortépaule ? « Il existe un texte qui permet au président de présenter un candidat, sans entrer dans la procédure. Du moment qu'il a sa licence en cours et qu'il n'a pas de casier judiciaire. » Cela dit, Jacky Fortépaule admet qu'il y a eu « des manquements ». De son côté, Grégory Quinet entend « faire valoir son droit auprès du service juridique de la Fédération française ».